



BULLETIN D'ADHESION 2023 / 2024

Association du Trail du Lac de Paladru

70, impasse du Rutif, 38620 Montferrat

contact@traildulacdepaladru.fr

A remplir par l'adhérent (exemplaire à conserver par l'association)

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél :

Email :

Formules	Adhésions + prog mensuel	Adhésions + prog mensuel + Jeudi	Adhésion + prog mensuel + Mardi + Jeudi
Prix / Formule	25 €	60 €	100 €
* Chèque de caution (non encaissé)		100 €	100 €
Cochez la case que vous désirez			

*** Chèque de caution : encaissé si absence en tant que bénévole au Trail du lac de Paladru sauf cas de force majeure justifié.**

- Certificat médical obligatoire de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou activités physiques de moins de 6 mois.
- Le mardi soir entraînements encadrés à partir de 16 ans à compter du 5 septembre 2023 à 19h30 lieu d'entraînement précisé sur le programme mensuel.
- Le jeudi soir activités encadrées à partir de 16 ans à compter du 7 septembre 2023 à 19h30 lieu d'entraînement précisé sur le programme mensuel.

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association du Trail du Lac de Paladru. A ce titre je déclare reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts qui sont mis à ma disposition par le bureau de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour la période du 1er septembre 2023 au 30 juin 2024. Je m'engage également à être bénévole lors des organisations de l'ATLP notamment le Trail du Lac de Paladru du 20 au 21 avril 2024.

Droit à l'image : Les adhérents cèdent leurs droits à l'image à l'ATLP dans le cadre d'une utilisation non commerciale pour des supports internes de l'ATLP. sauf indication contraire de leur part ci-après.

Loi informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer adressez-vous au secrétariat de l'association. Suivant la formule choisie, la cotisation est payable de préférence par virement, par chèque (à l'ordre de l'ATLP) ou espèces.

Fait à Le :

Signature (des parents pour les mineurs nés avant 2007)

Faire précéder de la mention "Lu et approuvé" avant signature.